



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 7 juillet 2015

Communiqué de presse

Bilan de la mobilisation territoriale autour du PACTE

Le mercredi 1^{er} juillet 2015, Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique a présenté le bilan de la mobilisation territoriale autour du PACTE de responsabilité et de solidarité lancée depuis février.

6 réunions d'informations ont été organisées, par les sous-préfets, dans les arrondissements du Sud, du Centre et du Nord. Elles ont réuni plus de 150 chefs d'entreprises. Le préfet, quant à lui, a visité, avec les services de la DIECCTE, de la DAAF et de la DRFIP/SIE, 55 entreprises regroupant près de 1500 salariés.

Ces temps de rencontres avec les chefs d'entreprises ont été autant d'occasion de rappeler les grandes mesures du PACTE.

La déclinaison du PACTE en Outre-mer passe notamment par l'instauration du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), actif depuis le 1^{er} janvier 2013 et dans le taux est progressivement majoré dans les départements ultramarins. Pour rappel, le taux du CICE est de 7,5 % de la masse salariale versée en 2015 et passera à 9 % en 2016, contre 6 % dans l'Hexagone. Les visites des entreprises représentatives du tissu économique martiniquais, avec plus de la moitié des entreprises rencontrées de moins de 10 salariés, ont confirmé la nécessité de renforcer l'information sur ce dispositif. Toutes ne l'ont pas sollicité.

Pour celles qui en ont bénéficié, cela représente un gain moyen de l'ordre de 1.450€ par salarié sur l'année, et celles-ci ont cumulé plus de 2M€ de CICE reçu en 2014.

C'est ainsi plus de 400.000€ cumulé qui auraient pu être attribués parmi les TPE/PME visitées.

Suite aux visites, plus de la moitié des entreprises n'ayant pas sollicité le CICE a depuis fait la demande et effectivement perçu les fonds.

Ces visites d'entreprises ont également été l'occasion de faire la promotion des contrats aidés. Parmi les entreprises visitées, 15 % utilisent des emplois aidés, 15 % étaient intéressées par les emplois d'avenir et 20 % par les contrats de génération, alors même que ces contrats sont peu utilisés en Martinique.

Pour poursuivre la mobilisation du corps préfectoral au plus près du terrain et toucher un nombre plus large d'entreprises, une équipe de médiateurs économiques entrera en action cet été. 6 jeunes volontaires de service civique (VSC) seront recrutés en liaison avec la CRESS pour une durée de 8 mois et visiteront un maximum d'entreprises dans le cadre d'une campagne d'information individualisée.

Enfin, la Préfecture poursuivra ses campagnes d'information, notamment au premier trimestre 2016 profitant du relèvement à 9 % du taux du CICE.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1